Communiqué de presse

Inauguration de l'École normale supérieure de Rennes

Le 7 février 2014

Annoncée en octobre 2012 par Geneviève Fioraso, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, la transformation de l'antenne de Bretagne de l'ENS Cachan en une École normale supérieure de plein exercice a été officialisée le 18 octobre dernier par la publication au Journal Officiel du décret portant sur la création de l'ENS Rennes.

L'École normale supérieure de Rennes sera inaugurée officiellement le 7 février 2014, de 10h30 à 13h00, en présence d'**Isabelle Gravière-Troadec**, secrétaire générale pour les affaires régionales de Bretagne, **Michel Quéré**, recteur de l'académie de Rennes, **Sylvie Robert**, vice-présidente du Conseil régional de Bretagne, **Jean-Louis Tourenne**, président du Conseil général d'Ille-et-Vilaine, **Daniel Delaveau**, président de Rennes Métropole, **Pierre-Paul Zalio**, président de l'ENS Cachan, **Guy Cathelineau,** président de l'Université de Rennes 1 et **Jean Émile Gombert**, président de l'Université Rennes 2.

Seront également présents lors de l'inauguration, Pierre Méhaignerie, ancien ministre, président du Conseil général d'Ille-et-Vilaine au moment de la création de l'antenne en 1994 et Yves Malier, membre de l'Académie des technologies, ancien directeur de l'ENS Cachan et initiateur du projet de délocalisation en Bretagne.

L'ENS Rennes en quelques mots

L'École normale supérieure de Rennes est dirigée par Patrice Quinton, administrateur provisoire, professeur des universités. L'école prépare des cadres de l'enseignement, de la recherche et de l'innovation. C'est un établissement d'excellence où les savoirs et savoir-faire sont construits, enseignés et valorisés. L'ENS Rennes est singulière, elle place la pluridisciplinarité au cœur de ses enseignements.

Créée en 1994 sur le campus de Ker Lann, au sud de Rennes, l'antenne de Bretagne de l'ENS Cachan visait à délocaliser en région la préparation au concours de l'agrégation en sciences de l'ingénieur (génie mécanique et génie électrique aujourd'hui préparées au sein du département Mécatronique). La création de l'ENS Rennes est l'aboutissement d'un processus prévu 1994.

Plusieurs départements d'enseignement sont rapidement venus compléter l'offre de formation de l'antenne de Bretagne de l'ENS Cachan : le département Économie – droit – gestion, ouvert en 1995, le département Mathématiques et informatique en 1996 (à présent département Mathématiques), et enfin les départements Informatique et télécommunications et Éducation physique et sportive (aujourd'hui Sciences du sport et éducation physique) en 2002.

Dans les prochaines années, deux nouveaux départements d'enseignement seront créés : le département Sciences de l'environnement, en partenariat avec les universités de Rennes, en particulier avec l'Observatoire des sciences de l'univers de Rennes et un département consacré aux arts et à la création numérique afin de former des enseignants et chercheurs ayant à la fois un projet dans le domaine des arts, et des compétences affirmées dans les technologies du numérique (son, image, modélisation mathématique, etc.).

École normale supérieure de Rennes
Campus de Ker Lann - Avenue Robert Schuman - 35170 BRUZ - FRANCE,
Tel: +33 2 99 05 93 00- Fax: +33 2 99 05 93 29 - www.ens-rennes.fr

Association avec les universités rennaises

Le nouvel établissement est créé en association avec les universités rennaises, ce qui traduit et renforce les relations existant entre l'antenne de Bretagne et les deux universités : la formation dispensée aux élèves et étudiants est organisée en partenariat avec l'Université de Rennes 1 – en mécatronique, mathématiques, droit – économie - gestion, et informatique – et avec l'Université Rennes 2 pour les sciences du sport.

L'association porte également sur la mutualisation de moyens entre l'ENS Rennes et les universités, celles-ci apportant leur aide pour les fonctions support et facilitant l'accès des étudiants et des personnels de l'école aux ressources communes. L'apport de l'ENS Rennes est, quant à lui, principalement le renforcement de formations de haut niveau orientées vers la recherche par le recrutement d'étudiants prometteurs, motivés pour ces carrières.

Contact presse : Service communication de l'ENS Rennes - Tél. : 02.99.05.52.60
communication@ens-rennes.fr

L'ENS Rennes en bref :

Statuts : EPSCP en association avec les Universités de Rennes 1 et Rennes 2. Membre fondateur de l'Université européenne de Bretagne.

Personnels : 30 enseignants et enseignants-chercheurs, 23 personnels en support ; environ 210 intervenants extérieurs (7000 heures de cours).

5 départements d'enseignement et de recherche : mécatronique, économie-droit-gestion, mathématiques, informatique et télécommunications, sciences du sport et éducation physique.

Recrutement : concours niveau L2 (concours d'admission en première année), concours niveau L3 ou M1 (concours d'admission en cycle master).

Formations :
- 5 magistères délivrés en commun avec les universités de Rennes : mécatronique ; droit-économie-gestion ; mathématiques ; informatique et télécommunication ; sciences du sport et éducation physique.
- 5 masters FESup en propre (Formation des enseignants pour le supérieur): Mathématiques, Sciences mécaniques, Génie électrique, Droit-économie-gestion, Sciences du sport et éducation physique.
- 7 Masters en habilitation partagée avec les universités de Rennes : 3 en sciences fondamentales, 1 en sciences pour l'ingénieur, 3 en sciences de l'homme et de la société.

Résultats à l'agrégation : 90% de réussite (normaliens et étudiants)

Doctorats : 70% des élèves poursuivent leurs études en thèse

Cursus-type : L3, M1, préparation agrégation, M2 recherche

Vie étudiante : bureau des élèves, bureau des sports, nombreux clubs.

Laboratoires de recherche partenaires : IRMAR, IRISA, IRCCyN, Iode, Crem, M2S, Satie, VIPS

Valorisation des activités : SATT Ouest Valorisation, IRT B-Com, Bretagne Usinage Grande Vitesse, Rennes-Atalante, Pôle ID4Car, Pôle Images et réseaux et Pôle Mer

Patrimoine : 13.016 m^2 SHON, dont
- 13 salles de cours, un amphithéâtre de 200 places.
- un atelier et des salles de T.P. Mécatronique,
- une salle blanche, une salle d'optique,
- une salle de capture de mouvement, une salle épreuve d'effort,
- un centre de réalité virtuelle (en cours),
- une animalerie
- une salle de biochimie, une salle de biologie moléculaire, une salle de culture cellulaire, une salle de chimie.

Budget : 18 M€

Relations internationales :
20 accords « actifs »
- **Depuis 5 ans** :
  - Mobilité sortante : 300 départs dans 35 pays différents
  - Mobilité entrante : 62 étudiants étrangers accueillis dont 41 doctorants étrangers et 6 thèses en co-tutelle
  - Professeurs invités : 20

Bibliothèque : 100 places, 3 salles de travail, 20.000 ouvrages, 120 périodiques papier, 20.000 titres de revues électroniques, 100 places

Ressources informatiques : 300 postes de travail, 4 salles libre service, liaison 1Gb/s au nœud Renater (mutualisé campus de Ker Lann), 30 serveurs virtualisés, serveur Moodle, 3 systèmes de visio-conférence, salles de cours avec moyens audio-vidéo

Activités de diffusion des savoirs, de formation continue, participation au Campus vert de Ker Lann (Journées normaliennes du développement durable), cordées de la réussite (Vannes, Quimper)

École normale supérieure de Rennes
Campus de Ker Lann - Avenue Robert Schuman - 35170 BRUZ - FRANCE,
Tel: +33 2 99 05 93 00- Fax: +33 2 99 05 93 29 - www.ens-rennes.fr